

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>									

L'ORIGINE DES GARDES-NOBLES PONTIFICAUX

LE corps des gardes-nobles pontificaux a célébré le le 11 mai dernier le centenaire de son institution. C'est en effet le 11 mai 1801 que, par un *motu proprio*, Pie VII créait la « garde-noble du corps ».

Le but de cette institution, disait le cardinal Consalvi, dans la dépêche de la secrétairerie d'Etat communiquant le décret pontifical au majordome des sacrés palais, c'est « le service personnel de Sa Sainteté non moins que le décorum nécessaire à sa royauté ».

Les gardes-nobles pontificaux remplaçaient les diverses compagnies pontificales que l'occupation de Rome par la République française avait détruites ; c'était le corps des cheuau-légers, qui remontait au quinzième siècle, le corps des cuirassiers, « la compagna delle corazze », et une compagnie de lanciers, « le lancia spezzate ».

Dès son retour de Venise, Pie VII fut sollicité par la jeunesse du patriciat romain d'instituer pour son service un nouveau corps militaire. Les gardes-nobles furent organisés sur le type de la garde des rois d'Espagne. Ils sont au nombre de 72, y compris les fourriers et deux trompettes. Ils sont divisés en deux compagnies ; les détachements sont commandés par les cadets ; puis viennent les exempts. L'exempt de service, qui fait par-

tie de l'anti-chambre pontificale, est le commandant de tous les corps du palais, — on sait qu'outre les gardes-nobles, la petite armée du Vatican comprend encore la garde palatine d'honneur, où sert la bourgeoisie romaine, la garde suisse et les gendarmes pontificaux. — Le corps des gardes nobles a à sa tête un capitaine-commandant, avec le grade de lieutenant-général ; un capitaine, deux lieutenants, avec le grade correspondant de brigadier-général. Le grade d'exempt correspond lui-même dans l'armée à celui de colonel. Fait également partie du corps des officiers, avec le grade de lieutenant-général, le porte-étendard de la sainte Eglise. Le capitaine-commandant, ainsi que le « vessilifère » sont des titres héréditaires ; ce dernier appartient à la famille Patrizzi. Le capitaine-commandant a été, jusqu'en ces derniers temps, un Altieri ; c'est actuellement don Camillo Rospiigliosi, le dernier prince Altieri, mort récemment, n'ayant que des enfants en bas âge.

Les gardes-nobles sont choisis parmi les vieilles familles des Etats pontificaux. Après vingt-cinq ans de service, les *jubilés*, comme on les appelle, reçoivent une pension.

Tous les pèlerins de Rome connaissent l'uniforme des gardes-nobles ; mais, depuis 1870, il ne revêtent plus à Rome l'uniforme rouge de grand gala. Ils le reprennent lorsqu'ils sont envoyés en mission près des cours étrangères, par exemple lorsqu'ils vont porter la barrette rouge aux cardinaux étrangers. C'est là une des attributions des gardes-nobles, depuis la suppression des « cour

riers de cabinet ». Ils font aussi partie des missions d'honneur que le Saint-Siège envoie près des souverains étrangers, pour le représenter à leur couronnement ou à leurs fêtes jubilaires.

Mais ils ont surtout l'attribution de veiller sur la personne du Souverain Pontife. Un détachement l'entoure, épée haute, chaque fois qu'il paraît en public.

Le noble corps a montré, au cours de ce siècle, qu'il comprenait la grandeur de cette mission ; en chacune des tristes heures de ce siècle, ils sont restés fidèles à leur poste, et quelques-uns y ont laissé leur vie ; à l'invasion du général Radet en 1808, ils furent tous enfermés dans le château Saint-Ange ; aux soulèvements de 1830, de 1848, ils contribuèrent à sauver le Pape ; dans l'exil de Gaëte, ils continuèrent leur service.

En 1867, en 1870, ils combattirent à leur poste dans les rangs de l'armée pontificale. En 1870, le capitaine-commandant actuel, le prince Rospigliosi, était lieutenant dans l'artillerie pontificale.

De leurs rangs sont sortis des prêtres et des religieux. Le cardinal Chigi, qui fut nonce à Paris, avait été garde-noble. Pie IX faillit en être : le jeune Mastai Ferretti avait demandé de faire partie de la garde-noble ; sa faiblesse de santé fit repousser sa demande.

LE BREF DU SOUVERAIN PONTIFE

Aux gardes-nobles

NOUS avons dit que le prince Camile Rospigliosi, commandant de la garde-noble pontificale, a lu, le 11 courant, une adresse au Souverain Pontife, à l'occasion du premier centenaire du corps d'élite confié à sa direction.

Dans cette adresse, le prince rappelle la fondation de la garde-noble, que notre correspondant romain a racontée ici ; il exprime les sentiments de fidélité et de reconnaissance qui animent les gardes-nobles à l'égard du Saint-Père.

Léon XIII a répondu par une courte allocution, où il a rappelé le proverbe français : « Noblesse oblige » et accordé à ses fidèles défenseurs la bénédiction apostolique que qu'ils avaient respectueusement demandée.

Voici maintenant la traduction du Bref du Souverain Pontife, lu par Mgr Sardi à l'académie littéraire et musicale des gardes nobles, au cours de la séance présidée par Léon XIII :

A Nos chers fils, dignes et méritants
défendeurs de Notre personne.

LÉON XIII, PAPE

Chers Fils,

Salut et bénédiction apostolique.

L'heureux centenaire qui apporte en ces jours une

joie à votre noble cohorte, n'est pas de nature à ne réjouir que vous. Cette joie Nous atteint aussi d'une certaine manière, et Nous cause une douce émotion. Quand Nous jetons en effet un regard vers le temps passé, et que Nous repassons par la mémoire les divers événements heureux ou malheureux, qui, par la volonté de Dieu, sont arrivés à ce Siège apostolique, Nous constatons que vos prédécesseurs, dont beaucoup vous étiez unis par les liens du sang, sont restés dignement au poste qui leur était assigné par le Souverain Pontife. Au commencement du dix-neuvième siècle, plusieurs des plus nobles d'entre les Romains, afin de manifester, dans les circonstances difficiles que traversait l'Eglise, leur zèle et leur soumission envers le Pontife romain, demandèrent instamment à notre prédécesseur Pie VII qu'il voulût bien les admettre dans les rangs de ses anciennes gardes. Ce Pontife, déférant volontiers à leur désir, substitua avec plaisir ces nobles volontaires à l'escadron prétorien des cavaliers. C'est alors que s'éleva subitement cette affreuse tempête par laquelle la fortune du Siège apostolique — qui devait bientôt reprendre son éclat et sa splendeur — se trouva ébranlée pendant quelque temps et pour ainsi dire renversée.

Vers ce même temps, ainsi que le souvenir en a été transmis à la postérité, les nouveaux chevaliers, quoiqu'ils ne fussent encore que de jeunes recrues, donnèrent un éclatant exemple de fidélité et de courage : ils préférèrent, en effet, être chassés comme des esclaves

dans la Citadelle Urbaine, plutôt que de manquer à leurs devoirs et à la parole qu'ils avaient une fois pour toutes donnée au Souverain-Pontife. Il n'est aucun de vous, chers fils, qui ne sente qu'en quelque façon il participe à cette gloire, et c'est pourquoi tous vous organisez avec joie de semblables fêtes séculaires, comme des cérémonies héréditaires dans une famille.

Ce courage et cette fidélité apparurent aussi avec éclat dans les événements postérieurs, et dans les amertumes et les deuils que traversa récemment l'Eglise. Nous sommes certain que chacun de vous, si les circonstances l'exigeaient, Nous conserverait le même religieux respect et la même fidélité que témoignèrent vos ancêtres, et donnerait des preuves d'un égal courage.

En ce qui Nous concerne, marchant sur les traces de Nos prédécesseurs Pie VII, déjà nommé, Léon XII, Grégoire XVI et Pie IX, qui enrichirent votre ordre de privilèges et d'honneurs nombreux, Nous voulons que par Nous aussi il vous soit apporté un surcroît de distinctions. C'est pourquoi, afin que le souvenir de cet heureux événement ne périclite pas rapidement, ainsi qu'il arrive d'ordinaire des choses humaines, Nous avons jugé bon de vous gratifier tous d'un souvenir spécial, qui vous soit un ample témoignage de Notre paternelle bienveillance, à vous qui avez toujours bien mérité de la Chaire de Pierre, et de Nous-même.

Nous voulons donc, et en vertu de Notre autorité apostolique, Nous décrétons que sera frappée une

médaille d'argent spéciale, dont la face portera Notre image tournée à droite et dont le revers figurera deux rameaux d'olivier et de chêne, au milieu desquels on lira l'inscription suivante : « Léon XIII, Souverain Pontife, aux gardes-nobles du corps, la centième année depuis la fondation de leur cohorte par Pie VII, Son prédécesseur. »

L'insigne spécial de cette distinction qui sera suspendu par un cordon de soie portant comme marques distinctives des lignes bleues et rouges, ornera la poitrine de tous les défenseurs de Notre personne, à savoir de ceux qui s'acquittent de ces fonctions honorifiques, et de ceux aussi qui les ont remplies lorsque leur âge le leur permettait. Nous accordons cette faveur spontanément, et nonobstant toute décision contraire.

Donné à Ron 3, près Saint-Pierre, sous l'Anneau du Pécheur, le onzième jour de mai de l'année 1901, de Notre pontificat la vingt-quatrième.

(Place † du Sceau.)

LOUIS, card. MACCHI.

LES JOURNALISTES CATHOLIQUES BELGES

A Rome

UNE députation des journalistes catholique belges a été reçue dernièrement par le Souverain Pontife. Les journalistes présents étaient MM. Mallié, du *Courier de Bruzelles* ; Henri Darches et Jamax, du *Patriote* ; Victor Joubert, du *National* ; Henri

Hennes, ancien rédacteur de l'*Escout* ; Joseph Petit, de la *Basse-Sambre*.

M. Mallié a présenté au Saint-Père l'offrande et lu une adresse au nom de l'Association des journalistes qui a pour président M. Verspeyen, pour vice-présidents MM. Jourdain et Neut, pour secrétaire M. Maillé, pour trésorier M. Huyghe.

Léon XIII a répondu par le discours suivant :

Très chers fils,

C'est déjà la troisième fois, vous venez de le dire vous-même, que Nous vous accueillons comme représentants de l'Association des journalistes catholiques belges. — Vous venez de Nous offrir les étrennes pontificales, rétablies sous le haut patronage du cardinal archevêque de Malines et des autres évêques de Belgique.

C'est une nouvelle preuve de votre foi et de votre piété filiale, dont Nous sommes vivement touché. Cette preuve Nous est bien agréable, non seulement pour le secours annuel que vous apportez à Nos besoins, mais aussi, et davantage, pour l'esprit qu'elle témoigne, de votre dévouement au Siège apostolique, dévouement particulièrement consolant pour nous en ces jours, où une lutte antireligieuse, déchainée dans d'autres pays catholiques, Nous cause une grande et profonde amertume.

Recevez donc, chers fils, l'expression de Notre reconnaissance et de Notre satisfaction, et soyez-en les

interprètes auprès des membres de votre association et de tous les souscripteurs. — Veuillez leur dire, à votre retour, que leur ancien Nonce, aujourd'hui Pape nonagénaire, conserve pour la noble nation des Belges son ancienne affection et forme les vœux les plus fervents pour son bonheur et sa prospérité. Elle sera toujours heureuse et florissante si, fière de son inébranlable constance dans la foi catholique, elle ferme toujours les oreilles aux séductions dangereuses.

Et maintenant, comme témoignage de Notre paternelle bienveillance, recevez, chers fils, pour vous, pour votre association, pour vos familles et pour vos souscripteurs, la bénédiction apostolique.

LES MISSIONS AU BAS-NIGER

(DE L'UNIVERS)

NUL parmi ceux qui ont les regards tournés vers l'Afrique n'a oublié le nom du P. Lejeune, ce vaillant missionnaire dont la voix s'est élevée, pendant son dernier séjour en Europe, en faveur des femmes noires. On se souvient du cri d'alarme qu'il poussa, de ses articles retentissants et si documentés qui ont paru dans le *Correspondant* et dans les *Missions catholiques*. Le P. Lejeune est, aujourd'hui, préfet apostolique du Bas-Niger, et, sous son ardente impulsion, cette mission qui possède tous les éléments nécessaires pour

devenir fort belle, prendra, *si Dieu prête vie à son chef*, une importante extension. Pourquoi faut-il, hélas ! que l'on fasse toujours cette restriction quand on parle de la Côte de Guinée et surtout des missions du Niger ! Dans la préfecture confiée au zèle du vaillant missionnaire dont nous parlons, les supérieurs ecclésiastiques ont succombé les uns après autres. Le fondateur, le R. P. Lutz, peu de temps après sa nomination, mourut en France où il était rentré malade ; le P. Kuntzmann dut, lui aussi, revenir en Europe après un interim de quelques mois seulement. Le P. Reling était en France pour refaire sa santé quand il fut nommé préfet apostolique du Bas-Niger ; il partit pour l'Afrique et se sentant malade au Sénégal fut contraint de donner sa démission. Le prédécesseur immédiat du préfet actuel le P. Pawlas, est mort sur la brèche.

Une des principales causes de maladie pour les missionnaires de la côte d'Afrique, est le mauvais état de leurs installations. Il est de toute nécessité que l'on bâtit de nouveaux établissements dans un pays, d'ailleurs, très insalubre. Le cardinal préfet de la Propagande vient d'envoyer au P. Lejeune un don d'une certaine importance, et la société religieuse à laquelle appartient ce dernier, a fait partir, dans le courant du mois dernier, pour la mission du Bas-Niger, deux Frères, dont l'un est maçon et l'autre menuisier. Ces deux secours en argent et en hommes arriveront d'une façon très opportune.

Nous venons de dire que la mission dont il s'agit

peut devenir une des plus belles de la côte d'Afrique si l'on parvient à lutter contre les maladies qui y règnent. Les populations du Niger sont très denses ; on rencontre nombre de villes qui ne compte pas moins de 10,000 habitants ; il y en a 90 atteignant ce chiffre de Brass, à l'embouchure du Niger, jusqu'au confluent de la Benoue à Lekodja.

* * *

Le P. Lejeune n'a pas rencontré dans sa nouvelle mission le fléau qui l'avait tant ému dans celle qu'il a quittée, les divorces y sont inconnus et les familles par conséquent aussi bien constituées qu'elles le sont mal au Congo et au Gabon. De là, il résulte que, si, au point de vue matériel, bien des desideratas se présentent, on peut concevoir des espérances sérieuses pour l'avenir au point de vue spirituel. Puisque nous parlons du bien à faire, ne passons pas sous silence à plus forte raison celui qui se fait actuellement, et mentionnons l'élection d'un catéchiste comme roi de sa tribu. Le brave homme continue sa prédication sur son trône, et afin que ses sujets se prosternent devant le roi des rois, en venant le saluer, lui leur chef terrestre, il a fait placer un grand crucifix sur le mur auquel est adossé le trône où il prend place. Cela n'est peut-être pas absolument conforme aux théories des nations « civilisées » mais cela vous a un certain parfum de saine originalité et les peuples ne s'en trouveraient pas trop mal, si les chefs blancs imitaient ce chef nègre. Quoi qu'il en soit le Pape a trouvé que Sa Majesté noire

méritait d'être encouragée à persévérer dans la bonne voie où elle est entrée et vient de lui faire adresser, de sa part, un beau tableau de la Madone, bien encadré.

En Nouvelle-Guinée

La mission des Uni-Uni qui était en projet, dans la Nouvelle-Guinée anglaise dont on a parlé dernièrement à propos du meurtre de deux ministres protestants, est en voie de fondation. L'entreprise est, paraît-il, si difficile qu'elle est considérée par les Anglais, habitant le pays, comme insensée. Il fallait d'abord se frayer un passage à travers la forêt vierge. C'est ce que l'on a fait. En même temps que des casoars et des porcs sauvages qui servaient à la nourriture des travailleurs, on abattait force gros arbres, on créait des clairières, et, au premier janvier de cette année, la route était terminée sur un parcours durant huit heures, avec, de loin en loin, des abris pour se reposer et se défendre des intempéries des saisons. Les missionnaires ont planté leur tente dans une localité appelée Dinava où ils ont, en attendant que le gouvernement leur cède un terrain sur lequel ils construiront d'une manière définitive, établi une installation provisoire. Ils ont transporté là-bas des animaux et des légumes d'Europe.

L'intolérance aux Gilbert

Les Annales de Notre-Dame du Sacré-Cœur d'Issoudun qui, dans leur numéro de mai, donnent quelques détails

sur la fondation du district des montagnes en Nouvelle-Guinée, racontent dans celui du mois d'avril la constance d'un petit naturel des îles Gilbert. Cet enfant âgé de 11 à 12 ans avait été confié, dans sa toute première enfance, aux soins du ministre noir protestant de l'île de Maiana, mais il rêvait de la religion catholique, et de concert avec quelques bambins de son âge, il avait décidé d'embrasser cette religion dès qu'il verrait un missionnaire catholique. Cette résolution avait valu à notre petit bonhomme et à ses compagnons de vigoureuses corrections, un jour même les pauvres enfants, ayant été voir un missionnaire de passage, avaient été attachés, chacun à un cocotier, et battus à coups de bâton.

Un jour que le P. Lebeau était à Maiana, le jeune indigène vint lui dire qu'il voulait être catholique ainsi que l'ami avec lequel il se trouvait. Aux représentations des parents il répond catégoriquement qu'il désire être catholique ; on l'emmène, on le bat, on le soumet à toutes sortes de mauvais traitements, mais l'enfant ne se laisse émouvoir en aucune façon, résiste à tout, et le lendemain étant parvenu à s'échapper, se retrouve aux pieds du missionnaire. Nouvelles objurgation du père qui veut rendre son fils aux protestants, résistance plus énergique encore de ce dernier, malgré les brutalités des siens. « Vous pouvez me battre, crie l'enfant, vous pouvez m'emporter de force, mais je serai catholique quand même ! » Tout fut employé, la force publique fut mise en mouvement, la mère même s'en mêla, et le père,

dans un accès de fureur, faillit tuer son fils, le laissant fortement garrotté, tout meurtri et évanoui sur le chemin. Les autorités locales déclarèrent le père déchu de ses droits paternels et remirent le blessé aux missionnaires catholiques qui, du consentement même des indignes parents, le conduisirent dans une autre de leurs stations où l'enfant reçut le baptême. La persécution recommença de plus belle grâce à l'intervention du résident anglais et elle continuait quand écrivait le P. Lebeau. L'enfant, malgré la bastonnade ordonnée par le commissaire britannique, et les mauvais traitements, persévérait dans sa foi. Une note de la direction des *Annales* dit : « La présence du P. Lebeau, spectateur impuissant devant de telles scènes, montre à quel point la situation de la mission est difficile aux Gilbert, en face de l'opposition des autorités anglaises. »

* * *

C'est en mai 1888 c'est-à-dire quatre ans avant la proclamation du protectorat anglais, que les missionnaires d'Issoudun s'établirent aux Gilbert ; le capitaine Davis, qui, en 1892, y planta le drapeau anglais, promit au P. Bontemps de protéger les établissements déjà fondés et de ne faire aucun obstacle à la diffusion de la doctrine catholique. Pendant la gestion du premier commissaire-résident, M. Swayne, les Pères jouirent de la plus entière liberté, et le successeur de cet agent paraissait animé des meilleures intentions, quand ses dispositions changèrent. Il se montra défavorable aux catholiques sur

tous les points du groupe. Les autorités indigènes, modelant leurs sentiments sur ceux du commissaire, furent d'une intolérance extrême. On a donc vu, dans des îles sur lesquelles s'étend le protectorat anglais et qui, à l'ombre du drapeau britannique, devraient au moins jouir de cette première des libertés, la liberté religieuse, des hommes condamnés à la prison, à une semaine de *hard labour*, pour avoir assisté au service catholique, des fidèles de l'Eglise romaine contraints, par centaines, d'aller à l'office Wesleyen, de braves gens punis parce qu'ils s'étaient rassemblés pour prier, quelques-uns menacés de la transportation s'ils passaient au catholicisme. On pourrait dresser une longue liste des vexations auxquelles les catholiques indigènes ont été en butte dans le vicariat de Mgr Leray.

LE TÉMOIN.

L'AUTRICHE LITTÉRAIRE ET RELIGIEUSE

(De *L'Univers*)

 n'est pas seulement sur le terrain légal et politique que les catholiques d'Autriche défendent leur pays menacé ; ils ont fondé des comités, des écoles normales catholiques d'instituteurs. Dès 1892, ils ont fondé avec siège à Vienne et succursales dans les provinces, la Leogesellschaft pour l'avancement des sciences, des lettres et des arts au point de vue chrétien. En cinq ans cette société a dépensé dans ce but plus de

130,000 francs. Les historiens littéraires allemands, la plupart protestants, ont ou bien passé sous silence la protection et la participation de l'élément autrichien dans l'évolution littéraire allemande ou bien traité l'Autriche comme un pays arriéré en littérature.

Pour montrer la protection et le concours apportés aux lettres allemandes par l'Autriche, malgré les troubles et les luttes qu'elle a eu à subir en tout temps et de tous côtés, surtout à la Réforme, et pour sauver l'Europe de la barbarie turque, une quarantaine de savants professeurs, la plupart de la Leogesellschaft ont associé leurs efforts pour rechercher sans parti pris les documents nécessaires pour éclairer ce point historique. Avec le concours de l'imprimerie impériale et royale Karl Fromme, à Vienne (Klincksieck, correspondant à Paris), ils sont en train de publier, sous la direction des professeurs Nagl et Zeidler, une *Histoire littéraire allemande de l'Autriche*, ouvrage inédit, illustré, très important, qui montre d'une façon irréfutable : 1o que la langue de Luther fut employée avant lui par la chancellerie autrichienne à Prague, où fut fondée la première université allemande, en 1348, et, en 1365, celle de Vienne, vingt et un ans avant toute autre université allemande ; 2o combien Frédéric IV protégeait les lettres en couronnant l'humaniste Encas Silvius, plus tard Pie II, exemple suivi par ses successeurs ; 3e que c'est encore l'Autriche qui a sauvé du déluge, de la ruine, l'instruction publique, en multipliant, pendant les guerres de la Réforme, les collèges et écoles monastiques, à

un moment où les études et les universités étaient désertées, de l'avis des protestants mêmes. Il va résulter de cette histoire littéraire que les huit millions d'Autrichiens allemands sur les quarante et un millions d'habitants qu'a cet empire ne sont pas du tout arriérés, comme l'ont prétendu certains protestants, mais ont plus fait proportionnellement pour les lettres, surtout en ce siècle, que les quarante-huit millions d'habitants de l'Allemagne.

LE MONDE RELIGIEUX

ROME. — Le Souverain-Pontife vient de nommer Mgr Gasparri, archevêque titulaire de Césarée, au poste de secrétaire de la Congrégation des Affaires ecclésiastiques extraordinaires ; et Mgr della Chiesa, prélat domestique, au poste de substitut du secrétaire l'Etat, et secrétaire du Chiffre.

Ont été nommés : assesseur du Saint-Office, Mgr Louis Canestreri, et auditeur de Sa Sainteté, Mgr Jean-Baptiste Lugari, qui était promoteur de la foi.

— *La vie catholique à Rome.* — A l'église du Gesu vient d'avoir lieu un triduum solennel en l'honneur de la bienheureuse Jeanne de Lestonnac, fondatrice de l'ordre des Filles de Notre-Dame. Le dernier jour du triduum, la messe a été célébrée par Son Em. le cardinal Rampolla di Tindaro. La communion générale a

été très nombreuse, et toutes les élèves de l'Institut de Saint-Denis y ont pris part.

Chacun des trois jours, il y a eu le matin une messe de communion célébrée par un éminentissime cardinal, et une messe pontificale célébrée par un archevêque ; panégyrique en italien, et bénédiction du Saint-Sacrement donnée par un cardinal. Les chants étaient exécutés par les membres des « chapelles » des basiliques romaines. A l'intérieur étaient suspendus les tableaux qui ornèrent Saint-Pierre lors de la béatification de la bienheureuse de Lestonnac. Outre ces décorations, magnifiques, le promoteur de la cause, Mgr Virili, avait organisé une superbe illumination électrique à l'intérieur et à l'extérieur du temple. A chacune des fonctions l'affluence était considérable.

— La Congrégation des Rites a tenu le 7 mai une séance ordinaire.

Parmi les questions traitées par les Eminentissimes cardinaux, nous relevons les suivantes :

— Introduction de la cause de béatification et de canonisation du serviteur de Dieu Joseph-Armand Passerat, prêtre profès de la congrégation du Très-Saint-Rédempteur.

— Authenticité des reliques de la tête du bienheureux Jean-Gabriel Taurin-Dufresse, de la Société des missions étrangères, évêque de Tabarca et martyr.

-- Approbation du choix de saint Léon IX, Pape et confesseur, comme patron de la ville de Dagsburg, dans le diocèse de Metz.

— *La fête mariale du 8 mai.* — Le grand pèlerinage de la Madone pour toute l'Italie, c'est, de plus en plus, le sanctuaire de Notre-Dame du Rosaire à Pompéi.

Il s'élève dans la vallée de Pompéi, non loin du lieu où on a retrouvé sous la lave du Vésuve l'ancienne cité romaine.

Ce pèlerinage ne date que de vingt-cinq ans. Mais les grâces nombreuses que la Vierge s'est plu à y répandre, l'ont rendu fameux pour tous les Italiens.

C'est un avocat du pays, M. Bartolo Longo, qui a été l'âme de cette œuvre. Dans cet endroit jadis désert s'élève aujourd'hui une véritable ville autour de la somptueuse basilique tout ornée de mosaïques resplendissantes. M. Bartolo Longo y a adjoint une foule d'œuvres, un orphelinat de plus de deux cents petites filles, un refuge et une école professionnelle pour les « fils des condamnés ».

Il y a chaque année deux fêtes principales : le dimanche du Rosaire, et le 8 mai. Cette dernière date a été choisie par M. B. Longo pour toutes les étapes de cette entreprise surnaturelle. C'est le 8 mai que l'église a été consacrée, c'est le 8 mai qu'on en avait posé la première pierre.

C'est également à cette date qu'a été inaugurée cette année la nouvelle façade de la basilique. Il paraît qu'on y a dépensé plus d'un million. M. Bartolo Longo s'était adressé aux zéloteurs que l'œuvre possède dans le monde entier et avait proposé l'érection de cette façade comme un ex-voto international, une supplication

de toutes les nations en faveur de la paix universelle. Son appel a été largement entendu.

La façade a été découverte dimanche dernier ; et cette cérémonie a donné lieu à toutes ces manifestations où déborde la foi napolitaine. Au moment où les toiles qui recouvraient le monument sont tombées, des nuées de pigeons se sont envolées vers toutes les plages, tandis que dans la loge papale, un chœur de cent orphelines tout habillées de blanc faisaient, de leurs voix fraîches, monter vers le ciel un *Hymne à la paix*.

Le 8, dans toutes les églises de Rome où l'on vénère la madone de Pompéi, le peuple s'est uni à la cérémonie qui s'accomplit dans la basilique napolitaine. Au coup de midi, devant le Saint-Sacrement exposé, tout le peuple récite à haute voix une longue et touchante supplication à la reine du Rosaire.

La cérémonie a été particulièrement solennelle à l'église du Rosaire, que desservent avec tant de zèle les R. P. français de la Société de Marie, de Lyon.

Le soir après le panégyrique, la bénédiction du Saint-Sacrement y a été donnée par S. Em. le cardinal-vicaire, Mgr Respighi.

— Dernièrement avait lieu, en présence du Souverain Pontife, une congrégation générale des Rites. Mgr Panici, archevêque de Laodicée et secrétaire de la Congrégation des Rites, a donné lecture du décret proclamant l'héroïcité des vertus de la Vénérable Mère Marie-Emilie de Rodat, fondatrice de l'institut des Sœurs de la Sainte-Famille.

Après la lecture du décret, le R. P. Cazenove a remercié le Souverain Pontife au nom de l'Institut des Sœurs de la Sainte-Famille et du diocèse de Rodez. Le Saint-Père a répondu en latin, louant Dieu de cette nouvelle manifestation de la puissance de sa grâce qui apparaît dans les vertus de la Vénérable de Rodez. Il a fait remarquer que ceux qui se croient de grands sages et des amis de la patrie et de l'humanité n'exécutent bien souvent que des œuvres de destruction, en comparaison des bienfaits durables qui sont dus aux vertus et à l'humilité des saints. Aussi ces derniers seuls conservent parmi les hommes une mémoire impérissable, entourée des bénédictions que leur valent leurs institutions toutes dirigées en vue du bien public et toujours florissantes en dépit de tous les obstacles.

— *La vie catholique à Rome.* — Les RR. PP. Carmes, réunis dans leurs chapitres généraux, viennent d'élire à l'unanimité, comme général, le R. P. Renaud-Marie de Saint-Just.

Le Père de Saint-Just était jusqu'à présent procureur général de l'ordre. Le Père Renaud n'a que 42 ans, et est généralement estimé pour son tact, son expérience. Il appartient à la province de Lombardie.

Italie. — *Les grèves.* — Les grèves de la province de Mantoue ont pris une proportion alarmante.

Cependant aux ligues socialistes s'opposent partout des ligues catholiques. Les jeunes prêtres parcourent les campagnes en recommandant la paix aux travailleurs.

L'évêque de Mantoue a publié une lettre spatorale sur le socialisme, l'Eglise et la démocratie chrétienne, qui doit être lue dans toutes les églises.

Les ligues catholiques sont déjà au nombre de douze, ce qui rend les adversaires furieux.

France. — ORLÉANS. — *Jeanne d'Arc chez les Dominicaines.* — Nous lisons dans les *Annales religieuses* d'Orléans :

Les Petites-Sœurs dominicaines, dont la maison-mère occupe la maison de Jeanne d'Arc, ont un culte de vénération pour la libératrice d'Orléans. Elles viennent de recevoir, en présent, une statue de l'héroïne, œuvre gracieuse et artistique de M. Albert Didier, conservateur du musée de peinture d'Orléans. En attendant le jour de l'inauguration que Mgr l'évêque d'Orléans assignera, cette statue est placée dans le salon de la communauté, au milieu d'un massif de feuillage vert et de fleurs blanches. « Jehanne la Pucelle » tient de sa main droite la hampe de son étendard avec ses plis ; la main gauche appuyée sur son cœur, elle regarde le ciel, semblant formuler une prière pour « la bonne ville d'Orléans », et pour la France.

— *Trouaille à Montmartre.* — Les travaux de restauration de l'antique petite église Saint-Pierre, à Montmartre, sont activement poussés, sous la direction des architectes MM. Sauvageot et Boutré.

D'intéressantes découvertes archéologiques ont été faites au cours de ces travaux. On a retrouvé quatre

magnifiques colonnes de marbre qui soutenaient le dôme et qui étaient recouvertes de plâtre. Dans l'avant-chœur, des chapiteaux et des moulures de toutes sortes ont été également mis à jour. Ces débris, qui remontent aux premiers siècles de l'ère chrétienne, ont été précieusement recueillis et débarrassés de l'épaisse couche de poussière qui les recouvrait.

On a aussi retrouvé des traces de l'antique clocher, disparu depuis des centaines d'années.

Ces fouilles ont révélé un détail assez curieux. On avait dit que le monument menaçait de s'écrouler et que les assises elles-mêmes étaient fort délabrées. Il paraît qu'il n'en est rien. Assises et piliers sont d'une solidité à toute épreuve. L'église aurait pu résister encore plusieurs siècles.

Portugal. — Une lettre collective vient d'être adressée au roi de Portugal par l'épiscopat de ce pays. Elle porte les signatures du patriarche de Lisbonne, des archevêques et des évêques.

Les signataires déclarent fermement qu'ils ont le droit et le devoir de s'adresser au roi pour blâmer les décrets du 10 mars et du 18 avril. Ils protestent contre ces mesures « attentatoires à la liberté individuelle, à l'indépendance et à la dignité de l'Église catholique ». En revendiquant leur qualité de « légitimes représentants de l'autorité ecclésiastique », ils condamnent l'intrusion du pouvoir exécutif dans le domaine des consciences et des lois religieuses. Ils blâment les excès

et les violences exercés contre des hommes inoffensifs et de faibles femmes, expulsés brutalement de leur domicile.

La lettre collective réfute les sophismes des sectaires et démontre à divers points de vue le droit que possèdent les membres des congrégations de vivre selon leurs règles. On a voulu, disent les signataires, représenter ces congrégations comme incompatibles avec le régime politique moderne ; et cependant, elles jouissent d'une entière liberté dans des pays non catholiques.

La lettre est bien un appel au roi, à sa conscience et à son autorité ; les prélats le disent expressément. Ils l'adjurent de mettre fin à un état de choses qui menace la paix et la prospérité de la nation.

Autriche-Hongrie. — Les agissements incessants des partisans allemands de la séparation de Rome ont provoqué des démonstrations importantes des catholiques viennois. Plus de six mille hommes, appartenant à toutes les classes de la population, se sont rendus, sous la direction du R. P. Abel, de la Compagnie de Jésus, à la cathédrale de Saint-Etienne et y ont prié pour la conservation de la religion catholique en Autriche et pour la victoire de l'Eglise. Mgr Schneider, le clergé de toutes les paroisses de la ville et la congrégation des RR. PP. Franciscains ont pris part à la procession, ainsi que plusieurs membres de la haute noblesse, entre autres le prince Windisch Graetz, président de la Chambre des seigneurs, deux princes, le prince Lichtenstein et le

prince héritier de Schwarzenberg. Plusieurs officiers généraux et un grand nombre de députés avec M. Fuchs, ancien président du Reichsrath, suivaient également la procession. Les femmes, exclues de la procession, avaient rempli la cathédrale où le R. P. Kolb, de la Compagnie de Jésus, prononça un sermon éloquent sur les attaques dirigées contre l'Eglise. Après le salut solennel, la procession et le public quittèrent la cathédrale sans le moindre incident.

Le jour précédent a eu lieu une démonstration encore plus significative. Plus de deux cents dames appartenant à la haute noblesse d'Autriche et ayant à leur tête la princesse Sophie de Hohenberg, épousemorganatique de l'archiduc François Ferdinand, héritier de la couronne, se sont réunies à Saint-Michel, église paroissiale de la cour, et y ont prié pour les intérêts de l'Eglise. Les grandes dames se sont ensuite rendues à pied et portant des costumes de deuil à Saint-Augustin, et de là à la cathédrale, où elles ont également prié quelque temps. Leur procession à travers les rues de la cité de Vienne a naturellement, produit une sensation énorme, mais aucun incident n'a troublé l'ordre.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages reçus à la *Revue*

LE RÈGNE DU COEUR DE JESUS ou la doctrine complète de la bienheureuse Marguerite-Marie sur

la dévotion au Sacré-Cœur, par un Oblat de Marie-Immaculée, chapelain de Montmartre. 2^e édition.

Tome 1^{er} : Qu'est-ce que le Sacré-Cœur ? Son règne par l'amour et la réparation.

Tome 2^e : Hommages demandés par le Sacré-Cœur.

Tome 3^e : Vertus demandés par le Sacré-Cœur à tous ses serviteurs.

Tome 4^e : Vertus particulières demandées par le Sacré-Cœur, aux chrétiens et aux religieux. Dévotions diverses unies à la dévotion au Sacré-Cœur.

Tome 5^e : L'Apostolat du Sacré-Cœur et les promesses du Sacré-Cœur.

SUBLIME DOCTRINE DE LA MÈRE DE DIEU, sur les vertus chrétiennes. 1 volume in-8, 300 pages. Prix 3 francs.

MES AMIS ET MES LIVRES, par Marie Jenna. Un volume in-16 illustré de 18 photographures. Prix : 3 francs ; *franco*, 3 fr. 45. Ancienne maison Ch. Douniol, P. Téqui, libraire-éditeur, 29, rue de Tournon, Paris. Montréal et Québec, chez les principaux libraires catholiques.

C'est tout une galerie d'écrivains distingués, la plupart du XIX^e siècle, que le pinceau magique de Marie Jenna a entrepris de buriner pour la postérité. Ses personnages sont vivants. A contempler leurs traits si sobrement, mais si vigoureusement esquissés, le lecteur a l'illusion de croire qu'il entend encore le P. Lacordaire et Mgr Dupanloup ; il ranime sa foi chancelante dans les inoubliables études de M. Aug. Nicolas ; il combat avec le terrible Louis Veuillot pour l'Eglise, et

admire la verve étincelante du fongueux polémiste ; il savoure les poésies bretonnes et les cantilènes des félibres de Provence ; il applaudit aux *Chants du Soldat* de Deroulède et aux accents de F. Schubert, etc. Poésie, histoire, éloquence, critique littéraire, philosophie, Marie Jenna ne dédaigne rien.

Tout ce qu'il y a de plus élevé, de plus exquis, de plus fin, et, disons-le, de plus chrétien au milieu de cette renaissance qui s'épanouit malgré tout, parmi les ruines léguées à notre temps, éveille un écho dans cette riche et sympathique nature, digne émule en son genre de notre cher abbé Perreyve. Ame d'artiste et de poète, elle vit de l'idéal, et c'est cet idéal entrevu, fixé si merveilleusement dans ses écrits, qui les empêchent de vieillir et leur communique, à tous les tournants de l'histoire, un regain d'actualité. On cherche un auteur, et l'on est tout étonné de trouver une âme idéalement noble et sympathique, c'est-à-dire ce qu'il y a de plus beau en ce monde.

Mgr LE MONNIER.

Actes Episcopaux

SAINT HYACINTHE, 10 mai. — Circulaire au clergé.

I. — La retraite pastorale.

II. — La quête pour les séminaristes.

SAINT-HYACINTHE, 24 mai.—Circulaire au clergé.

Mort de S. G. Mgr L.-Z Moreau.

NICOLET, 25 mai 1901. — *Circulaire au clergé.* — La mort de S. G. Mgr Moreau, évêque de Saint-Hyacinthe.

TABLE DES MATIÈRES

DU IX^e VOLUME

No 1 — 1er Janvier

	PAGE
10 Lettre pastorale Mgr l'évêque de Valleyfield : consécration au Sacré-Cœur de Jésus, la sanctification du travail, vœux de bonne année.....	3
20 La prédication.....	19
30 Le nouveau séminaire portugais à Rome.....	25
40 Obituaire.....	26
50 Le monde religieux ; Rome, Italie, France.....	27
60 Bibliographie : ouvrages reçus, actes épiscopaux...	29

No 2 — 15 Janvier

10 Discours du Souverain Pontife prononcé dans le Consistoire du 7 décembre.....	33
20 Lettre de Sa Sainteté Léon XIII à Son Eminence le Cardinal Langénieux.....	37
30 Lettre du Souverain Pontife au sujet des congrégations.....	38
40 Qu'est-ce qu'un religieux ?.....	49
50 Un journal des séminaires.....	50
60 Un dernier écho de l'exposition des missions catholiques.....	56

	PAGE
7o Obituaire	57
8o Un chef-d'œuvre de patience chrétienne.....	58
9o Le monde religieux : Rome, Autriche.....	63
10o Bibliographie : actes épiscopaux.....	64

No 3 — 1er février

1o Discours du Souverain Pontife aux Pèlerins anglais	65
2o Obituaire.....	69
3o Extentio universalis jubilæi.....	70
4o L'action du clergé allemand en politique	79
5o L'enseignement religieux à Bruxelles.....	81
6o La mort de la reine Victoria Ire et l'avènement d'Edouard VII.....	84
7o Le monde religieux.....	87
8o Bibliographie : actes épiscopaux, ouvrages reçus...	93

No 4 — 15 février

1o Poésie du Saint-Père.....	97
2o Le recensement.....	101
3o Saint Irénée, pontife et martyr.....	104
4o Une lettre de S. S. Léon XIII.....	105
5o Instructio ad clericum Campivallensem circa Jubileum anni 1901....	106
6o Obituaire.....	109
7o Sentence arbitrale dans la cause des fabricants de chaussures de Québec et de leurs ouvriers.....	110
8o Constitution apostolique concernant les congréga- tions qui professent les vœux simples.....	116
9o Le monde religieux : Rome, France.....	126

No 5 — 1 mars

	PAGE
1o Lettre encyclique de Notre Très-Saint Père Léon XIII sur la démocratie chrétienne.....	129
2o Mgr Ireland et le pouvoir temporel.....	150
3o Lettre du duc de Norfolk.....	152
4o Le monde religieux : Rome, France.....	154
5o Bibliographie : actes épiscopaux, ouvrages reçus à la <i>Revue</i>	1-8

No 6 — 15 mars

1o Du mariage chrétien.....	161
2o La crise chinoise, espérances.....	172
3o Lettre de Léon XIII au patriarche greco-melchite à propos d'un concile national.....	175
4o Une association de prières pour les prêtres défunts.	176
5o Les bénitiers.....	177
6o Le serment du roi d'Angleterre.....	178
7o Le monde religieux : Rome, Afrique.....	183
8o Décrets et solutions.....	185
9o Bibliographie : actes épiscopaux, ouvrage reçu à la <i>Revue</i>	190

No 7 — 1 avril

1o Du mariage chrétien (<i>suite</i>).....	193
2o L'anniversaire du pape.....	201
3o L'unité de prononciation latine..	202
4o Le discours du pape.....	204
5o L'action catholique.....	208

	PAGE
60 Le monde religieux : Rome, France.....	217
70 Décrets et solutions.....	220
80 Obituaire.....	221
90 Bibliographie : actes épiscopaux, ouvrages reçus à la <i>Revue</i>	222

No 8 — 15 avril

10 Lettre du Saint-Père à l'épiscopat anglais.....	225
20 La barque de Pierre, discours prononcé par le R. P. Dehon, à l'église de Saint-André-de-la-Vallée, à Rome, le 8 janvier 1901....	228
30 Le jubilé.	239
40 Le mariage chrétien : à propos d'un jugement récent.	240
50 Les Pères Blancs et les missions d'Afrique.....	242
60 Obituaire.....	248
70 Le serment du roi d'Angleterre et les catholiques, lettre de l'épiscopat canadien.....	249
80 Décrets et Solutions.....	253
90 Le monde religieux : Rome, Abyssinie.....	255

No 9 — 1 mai

10 Les Pères Blancs et les missions d'Afrique. (Suite et fin).....	257
20 Le catéchisme.....	262
30 Chronique des missions en Chine : L'intensité de la vie catholique.....	265
40 A la compagnie.....	270
50 Décrets et solutions : De la crémation.....	275
60 Le monde religieux : Rome, Italie, France.....	277
70 Bibliographie : Actes épiscopaux.....	288

No 10 — 15 mai

	PAGE
1o Le discours du Pape dans le consistoire du 15 avril..	291
2o Les missions d'Afrique : Une station catholique dans le centre africain.....	293
3o L'Eglise orthodoxe Russe.....	298
4o Obituaire.....	303
5o L'excommunication de Tolstoï.....	304
6o Décrets et solutions : Confrérie du Rosaire, Chemin de la Croix.....	307
7o Le monde religieux : Rome, France.....	311
8o Bibliographie : Actes épiscopaux et ouvrages reçues.	316

No 11 — 1 juin

1o Le mariage entre catholique dans la province de Québec.....	321
2o Circulaire au clergé : Mort de Mgr L.-Z. Moreau, évêque de Saint-Hyacinthe	351
3o Obituaire.....	352

No 12 — 15 juin

1o L'origine des gardes-nobles pontificaux.....	353
2o Le Bref du Souverain-Pontife aux gardes-nobles....	356
3o Les journalistes catholiques Belges à Rome.....	359
4o Les missions au Bas-Niger.....	361
5o L'Autriche littéraire et religieuse....	36
6o Le monde religieux : Rome, France. Portugal. Au- triche-Hongrie, Italie.....	362
7o Bibliographie : Ouvrages reçus à la <i>Revue</i> , actes épiscopaux... ..	377